



Déjeuner bilan

Dans ce numéro :

<i>Inauguration de la Société d'histoire St-Paul/Énard</i>	2
<i>Projet PARI</i>	2
<i>Table ronde sur la gentrification à St-Henri</i>	2
<i>Du côté de Pointe St-Charles</i>	2
<i>Conseil du mois</i>	3
<i>Quiz du mois</i>	3
<i>Le potin du mois</i>	4
<i>À surveiller</i>	4

Lors de notre traditionnel déjeuner, le 24 janvier dernier, nous avons dévoilé, en présence des élus du Sud-Ouest et de nombreux partenaires, le bilan de nos activités 2013.



Ainsi durant la dernière année, nous avons réalisé 1017 activités reliées à la prévention de la criminalité, rejoint 18 158 citoyens et citoyennes.



Nous avons également participé à 639 séances de travail avec nos partenaires.

Un bilan complet est disponible à nos bureaux.

Rapports et dépôts



En plus de préparer le bilan annuel, toute l'équipe de Prévention Sud-Ouest travaille, depuis quelques semaines, à présenter différents projets que ce soit pour la saison estivale ou pour l'année qui vient et à rédiger les rapports des projets dont une des étapes est terminée.

Nous souhaitons que les projets présentés soient acceptés et qu'ils se réalisent pour l'amélioration de la qualité de vie de la population du Sud-Ouest.

Nous espérons pouvoir vous en donner des nouvelles dans un prochain numéro du B.I.P.



Inauguration de la Société d'histoire Saint-Paul/Émard

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que nous avons participé à l'élaboration de cet événement.

Nous étions donc présents le 12 janvier dernier à l'école secondaire Honoré-Mercier.

Plus de 75 personnes ont assisté à ce lancement.

Prévention Sud-Ouest est fier de contribuer au patrimoine de ces quartiers en faisant le don des documents que l'organisme a accumulé sur l'histoire de ceux-ci.

Longue vie à cette société d'histoire!



Projet PARI



Depuis plusieurs mois, le projet pilote PARI (Projet d'Action, de Référence et d'Intervention) se poursuit dans la Petite-Bourgogne.

Nous y participons à différents niveaux : conception du projet lui-même et des outils nécessaires, participation au comité de suivi et en fournissant des ressources humaines sur le terrain.

Le but premier de ce projet est d'identifier les personnes isolées et les amener à utiliser les ressources du milieu pour briser cet isolement. La compilation du questionnaire utilisé pour ce projet se poursuit.

Il nous fera plaisir de vous en communiquer les résultats dès que cela sera possible.



Table ronde sur la gentrification à St-Henri



Une quinzaine de personnes de différents organismes ont participé à cette table ronde organisée, le 6 février dernier, par Solidarité Saint-Henri.

Les participants ont pu faire part de leurs constats et commentaires.

Du côté de Pointe St-Charles

Pour 2014, les activités ne manquent pas dans ce quartier de l'arrondissement.

Plusieurs dossiers sont en cours. Nous participons à opération populaire d'aménagement (OPA), artères solidaires et à différents dossiers jeunesse.





Le conseil du mois



Qui dit février dit ... SAINT-VALENTIN.

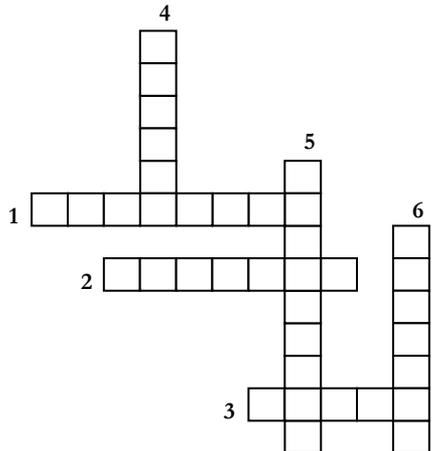
Le 14 février, les cœurs sont à la recherche de l'amour et tout est bon pour séduire sa bien-aimée ou son bien-aimé. Cadeaux, restaurants et chandelles seront au rendez-vous pour faire de cette soirée un moment magique. Toutefois, l'utilisation des bougies aussi romantique soit-elle, peut en cas d'inadvertance être déclencheur d'un incendie. Si malheureusement, vous deviez être face à une situation d'incendie et ce quel que soit le moment de l'année, voici quelques conseils pour vous aider à évacuer les lieux en toute sécurité.

- Lorsque les alarmes et détecteurs d'incendie se déclenchent, le premier réflexe à avoir est de quitter le lieu le plus rapidement possible. Si vous habitez dans un immeuble à appartements, référez-vous au plan d'évacuation réalisé par votre propriétaire (un exemplaire doit vous être remis à la signature du bail ou être affiché dans le bâtiment)
- S'il n'y a pas de danger immédiat dirigez-vous vers la sortie la plus proche. N'utilisez pas les ascenseurs et ne vous encombrez pas avec vos effets personnels. S'il y a de la fumée, déplacez-vous en rampant.
- Avant de sortir de la pièce, vérifiez que la porte ne soit pas chaude. Si c'est le cas ne l'ouvrez pas cela signifie qu'il y a certainement des flammes à proximité.
- Si la porte n'est pas chaude mais que vous apercevez un danger vous empêchant d'accéder à l'issue de secours ne sortez pas. Placez un linge humide en dessous de la porte pour éviter que les flammes ou la fumée s'introduisent dans la pièce où vous êtes.
- Restez où vous êtes en attendant les secours, placer un linge humide sur votre visage pour vous aider à respirer et placez-vous sur un balcon si vous êtes certain que les flammes ne vous atteindront pas ou devant une fenêtre pour que les pompiers puissent vous voir rapidement. Pour augmenter votre visibilité attachez à votre fenêtre un linge blanc pour indiquer votre présence. Si vous avez la possibilité, ouvrez les fenêtres. Toutefois, apprêtez-vous à les refermer rapidement si le feu entre dans la pièce.
- Et n'oubliez pas, en cas d'urgence appelez le 9.1.1



Quiz du mois

1. Mot désignant un feu violent faisant des dommages importants.
2. On les allume lorsqu'il n'y a plus d'électricité.
3. Ce qui sort d'une cheminée et qui indique également la présence d'un feu.
4. Nom désignant l'endroit pour quitter les lieux ou un bâtiment.
5. Dispositif qui nous informe de la présence de fumée.
6. Les pompiers luttent contre.



Réponses : 1. incendie, 2. bougies, 3. fumée, 4. sortie, 5. détecteurs, 6. flammes



Le potin du mois Les malheurs de...



La comtesse de Ségur nous a fait connaître les malheurs de Sophie. Prévention Sud-Ouest vous présente les malheurs de Manon et Céline.

En effet, en décembre dernier, Manon Leclerc accompagne Céline Berck dans une résidence pour aînés de l'arrondissement afin d'y distribuer des affiches. Elles prennent donc l'ascenseur pour installer celles-ci à chacun des étages. Soudain des bruits incongrus se font entendre dans l'ascenseur. Craignant pour leur sécurité, Manon oblige Céline à sortir de l'ascenseur pour emprunter les escaliers (7 étages: de quoi se mettre en forme). En sortant de l'ascenseur elles se font attaquer par une chauve-souris. Manon recule en se protégeant avec ses affiches et elle risque de tomber dans l'ascenseur dont les portes viennent de ré-ouvrir. C'est l'exterminateur qui est à la poursuite de la bête. Revenues de leurs émotions elles demandent à l'exterminateur de capturer la chauve-souris vivante, de ne pas lui faire de mal.



Elles poursuivent leur distribution, en montant et descendant les escaliers. Lorsqu'elles sortent du bâtiment, elles croisent l'exterminateur : il tient un sac dans ses mains. Toutes deux se sentent tristes : il est, semble-t-il, arrivé malheur à leur amie la chauve-souris.

À surveiller



- | | |
|------------|--|
| 18 février | <i>Forum de mi-année de Solidarité St-Henri</i> |
| 22 février | <i>Hockey Bottines au parc Campbell-Ouest</i> |
| 28 février | <i>Table de sécurité de l'arrondissement</i> |
| 4 mars | <i>Conseil d'arrondissement</i> |
| 12 mars | <i>Rencontre du Regroupement des organismes mandataire de Tandem</i> |